

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260203_03
Référence Nomenclature n°7.1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Ressources et Appuis Fonctionnels
Service en charge : Finances & Prospective budgétaire

OBJET : Budget Ville – Budget Primitif 2026

Vu la loi n°94-504 du 22 juin 1994 modifiée par la loi du 21 février 1996 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités locales et ses décrets d'applications,

Vu l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés,

Vu la délibération n°DCM_20251202_03 du Conseil Municipal en date du 02 décembre 2025 approuvant les orientations budgétaires de la Commune de Firminy pour l'exercice 2026,

Vu le Budget Primitif 2026 figurant en annexe et faisant partie intégrante de la présente délibération,

Vu la note synthétique de présentation du Budget Primitif 2026 par laquelle les documents budgétaires du Budget Primitif pour l'exercice 2026 vous ont été présentés et commentés,

Considérant qu'il convient de procéder désormais au vote du Budget Primitif 2026 de la Ville de Firminy,

Considérant que pour l'année 2026, le Budget Primitif de la Ville de Firminy présenté en annexe s'équilibre en fonctionnement à la somme de 26.006.460,00 € et en investissement à la somme de 8.517.510,00 €.

Et vu le projet de maquette budgétaire du Budget primitif 2026 tel que rapporté en annexe,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le Budget Primitif 2026 de la Ville de Firminy tel que rapporté en annexe,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

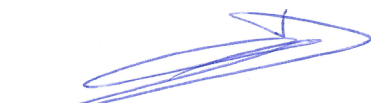
COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260203_03
Référence Nomenclature n°7.1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des voix,
26 voix Pour,
7 Contre,

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2026 de la Ville de Firminy tel que rapporté en annexe,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 3 février 2026

La Secrétaire de Séance,

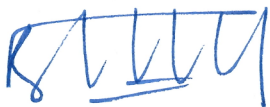

Leslie DREVET

Le Maire,




Julien LUYA

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 05/02/26
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAIDI





COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260203_03
Référence Nomenclature n°7.1

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 3 FEVRIER 2026

Budget Ville – Budget Primitif 2026

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 27 Janvier 2026, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 3 Février 2026 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc (à partir de 18 h 13), Mme DREVET Leslie, M. CHANUT Robert, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel (jusqu'à 21 h), Mme BERTOLETTI Christiane, M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. LOMBARDIN Daniel, M. DUMOND Jean-Claude, M. PETIT Marc (à partir de 18 h 04), Mme PERRON Julie, M. MENDES José, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS : M. CELLE Denis à Mme MOUNIER Béatrice, M. MAZARI Nabil à M. LUYA Julien, Mme COLOMBET Lyla à Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. ZEDDA Marc à M. MADO Patrick, M. VALLER Daniel à M. ROBERT Loïc (à partir de 21 h), Mme FILLOUX Tiffanie à Mme GUILLOT Laëtitia, Mme PORTAILLER Chantal à Mme MAISONNEUVE Marie, Mme GIBERNON Danielle à M. PETIT Marc.

SECRETAIRE DE SEANCE : Leslie DREVET.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée
Mme LUACES Géraldine, Responsable service Finances

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	26
Nombre de pouvoirs :	7
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33